



Val de Drôme
en Biovallée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL DE DRÔME

Mise en place d'un projet hôtelier sur l'Écosite du Val de Drôme à Eurre

Appel à manifestation d'intérêt



Document réalisé avec l'appui du CAUE de la Drôme et de
l'Agence de Développement Touristique de la Drôme

Février 2019

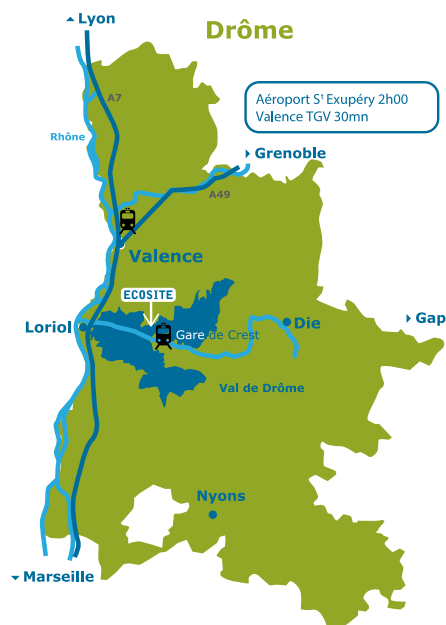
Réalisation : Perrine Juvin, *Chargée de mission CAUE, référente*

Sous la responsabilité de Frédérique Bompard, *Adjointe de direction*

SOMMAIRE

Préambule	4	Les conditions de participation et le déroulé de l'AMI	20
La communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée	4	Compétences recherchées	20
Objet de l'appel à manifestation d'intérêt	6	Remise des dossiers de candidature	20
		Critères de sélection	21
Quelques éléments de contexte	8	Suites à donner à l'AMI	21
La Biovallée : un éco-territoire de référence	8	Calendrier	21
L'Écosite	10		
Le site de projet	15	Liste des annexes	22
		Annexe 1 : Cahier des charges de vente ou de location de terrain	22
Les ambitions du projet	17	Annexe 2 : Recherche de références significatives	22
Qualité environnementale	17		
Insertion dans le site	18		
Qualité architecturale	18		
Croisement des différents publics	19		
Diversité des espaces proposés	19		

PRÉAMBULE



La communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

La communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée assure des missions de service public visant à améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants (solidarité, économie, environnement).

Elle vient également en appui des 30 communes qui la composent.

Idéalement situé au centre du département, le long de la rivière Drôme et sur deux grands axes de communication, le territoire du Val de Drôme dispose de ressources naturelles remarquables, éléments de fierté et d'attrait touristique.

Une politique en faveur des mobilités durables

La CCVD travaille sur un ambitieux programme **Mobilités** avec :

- le développement d'un réseau de bornes stop connectées,
- une application mobile qui inclue tous les véhicules, privés et publics,
- la création de plateformes de correspondance, les stations de mobilité.

Des équipements de stationnements vélos, abris voyageurs, bornes de recharge de véhicules sont en cours de déploiement sur les communes. Depuis 2017, 20 vélos électriques et 10 cyclomoteurs électriques ont été mis à disposition des communes et en 2019, 1 minicar électrique sur la commune de Livron.

La compétence PLUi

En juillet 2018, la CCVD a délibéré en faveur d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**.

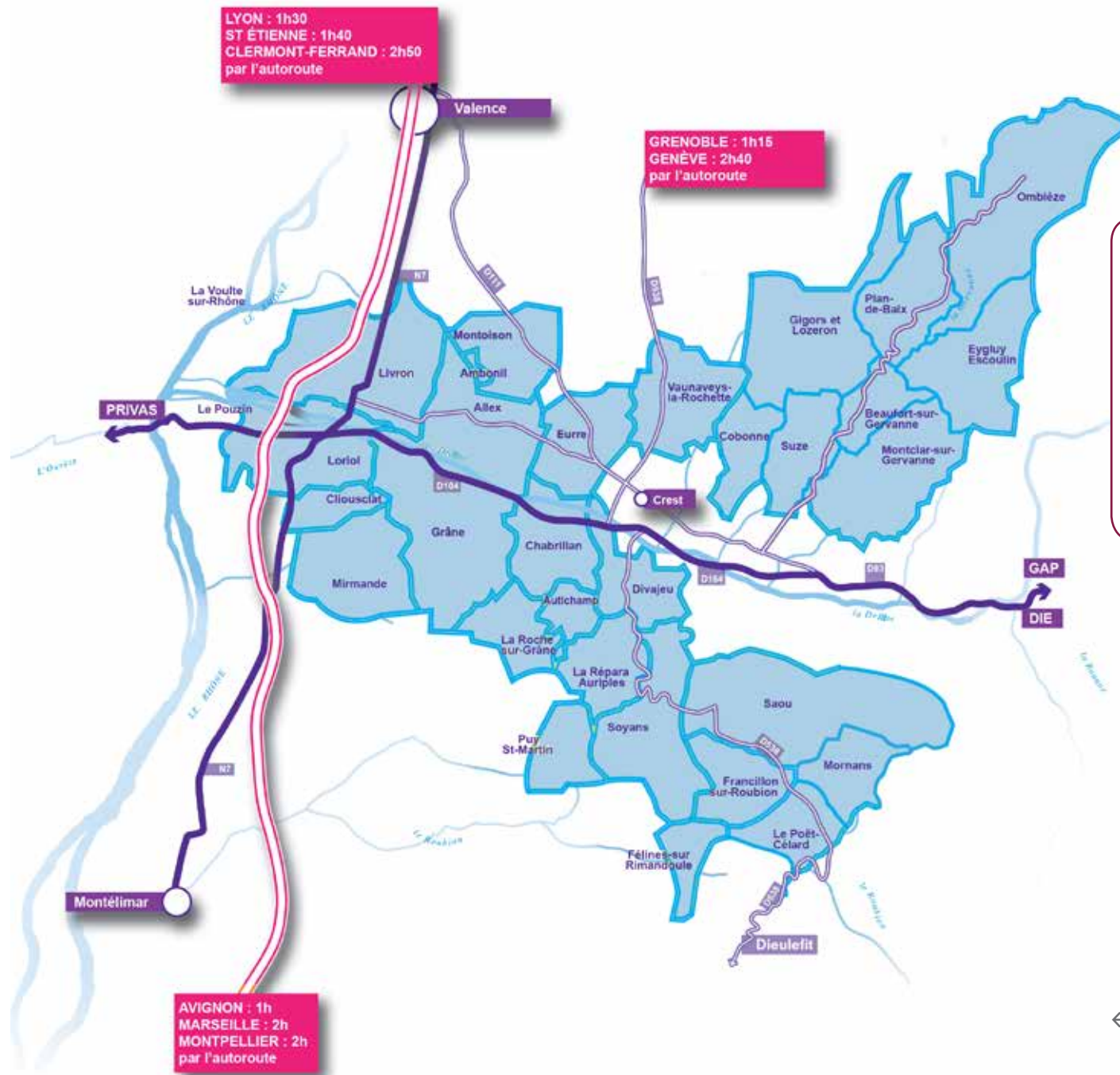
L'objectif est de définir un projet de développement cohérent tenant compte de la diversité des 30 communes et de doter l'ensemble de ces communes d'un document d'urbanisme unique.

En attendant l'approbation du PLUi, ce sont les documents communaux qui continuent de s'appliquer sur le territoire.

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et Plan Climat Air Énergie Territorial

Le territoire de la CCVD a été désigné « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » (TEPCV) par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

La CCVD élabore en outre le plan climat pour son territoire. Il a pour objectif de réinterroger chaque activité sur le territoire telles que le transport, l'industrie, les entreprises, le tourisme, l'agriculture, les habitations, les bâtiments, etc. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'**atténuer le changement climatique**, de **développer les énergies renouvelables** et **maîtriser la consommation d'énergie** et d'améliorer la qualité de l'air.



Une situation géographique privilégiée

Accès sortie autoroute Lorient et Valence à 20 mn, Montélimar à 40 mn,

Par la route : 1h30 de Lyon, 1h15 de Grenoble, 2h30 de Marseille et de Montpellier,

Par le train depuis Valence TGV : Paris en 2h50, Lyon en 1h00, Marseille en 1h30, Montpellier en 1h45.

← Carte de présentation du territoire de la CCVD
 © CCVD

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Implanté sur la commune d'Eurre, l'Écosite est un site pionnier pour travailler, se former, se divertir en Biovallée. L'Écosite fait cohabiter sur près de 20 hectares des activités économiques, un pôle culturel, un pôle de formation, un éco-hameau, des espaces naturels et de détente.

La communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée souhaite poursuivre le développement de l'Écosite et compléter l'offre de services qui y sont proposés, sur l'un de ses terrains disponibles.

L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est donc de choisir un opérateur avec lequel finaliser un projet hôtelier innovant et singulier sur l'Écosite, correspondant aux attentes et aux valeurs d'un territoire porteur d'une ambition environnementale forte.



1. Site de projet - © CAUE

2. Plan d'eau- © CAUE

3. Biovallée le Campus - © CAUE

4. Salle la Drôme - © CAUE



↑ Vue aérienne du site réservé pour le projet - © CCVD